Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Selon Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Aout 2017)



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

Abbaye Royale de Fontevraud
Pl. des Plantagenets
(LOGGIS DE L'ABESSE, LOGGIS DES HOTES, ECHAFFAUDAGE)
49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE (France)

Propriétaire

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DES PAYS DE LA LOIRE
1 RUE STANISLAS BAUDRY
44035 NANTES CEDEX 1 (France)

Demandeur

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DES PAYS DE LA LOIRE
1 RUE STANISLAS BAUDRY
44035 NANTES CEDEX 1 (France)

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Programme des travaux : cf. chapitre 1

Date du rapport : 17/04/2026

Date de visite : 09/04/2026

Nombre de pages : 31

Fait à : 49002 ANGERS CEDEX 01

Référence du dossier : 2604CCEAN - BI6010000002103

Nombre de prélèvements : 16
Nombre d'analyses réalisées : 16

Le présent rapport est établi par :
Jerome Houdayer

dont les compétences sont certifiées par :
SOCOTEC Certification France 11-13 Cours Valmy Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX
sur la durée de validité du : 21/09/2020 au 20/09/2027
Certificat de compétence :
n° DTI/202009 - 004
Contrat d'assurance :
AXA /n° 37503519275087 / échéance 31/12/2026

Révision	*Date*	*Objet*
Version initiale	*17/04/2026*	*Edition initiale*

Nota : Toute nouvelle version de rapport annule et remplace les versions précédentes.

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE 3

1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE 3
2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE 3

II. CONCLUSIONS 3

III. OBJET DE LA MISSION 4

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE 4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES 4

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION 5

1. PRESTATIONS REALISEES 5
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE 5
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE 5
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION 6
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION 6

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE 6

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE 6
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE 7
3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES 8

VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE 9

1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT 9
2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT 9

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION 10

1. PRELEVEMENTS 11
2. COMPOSANTS 16

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS 18

ANNEXE 3 - PV ANALYSES 22

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS 29

ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES 30

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE 31

I. PROGRAMME ET PERIMETRE

1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Référence du programme de travaux transmis : Néant

Programme travaux pour complément de diagnostic (Référence Antea Group : PDL2601795).

2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Le périmètre de repérage est le suivant :
LOGGIS DE L'ABESSE, LOGGIS DES HOTES, ECHAFFAUDAGE. Selon programme travaux (Cf. mail du 03/04/26), Référence Antea Group :
PDL2601795.

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Matériau ou produit
Néant	

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis**.
La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. La signature et le visa de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation, de mise à jour du document de traçabilité et de la transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Rappel réglementaire et normatif:
- *L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés*
- *Article R4412-97 du code du travail*
- *Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations.*
- *Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis*
- *Norme NF X 46-020 : version Aout 2017*

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Autre bâtiment de culture et de loisirs
Date de construction : < 1949

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveaux	Locaux
LOGIS DE L'ABESSE	Combles 1
LOGIS DE L'ABESSE	Pièce 1
LOGIS DE L'ABESSE	Pièce 2
LOGIS DE L'ABESSE	Pièce 3
LOGIS DE L'ABESSE	Pièce 4
LOGIS DE L'ABESSE	Pièce 5
LOGIS DE L'ABESSE	Local
LOGIS DE L'ABESSE	Combles 2
LOGIS DES HOTES - BASE VIE	Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme
LOGIS DES HOTES - BASE VIE	Vestiaire Homme
LOGIS DES HOTES - BASE VIE	Salle de réunion
LOGIS DES HOTES - BASE VIE	Vestiaire Femme
LOGIS DE L'ABESSE	Echaffaudage

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

☒ Entretien préalable, échange avec le donneur d'ordre sur l'organisation et les moyens nécessaires, recueil des informations relatives à l'immeuble bâti,

☒ Analyse de la documentation fournie par le donneur d'ordre

☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.

☒ Détermination des ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrages) et d'une stratégie de prélèvement. Cette étape est suivie de sondage et investigations approfondies.

☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA Saint Grégoire BAT K (Cofrac : 1-5970)

☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.

☒ Rédaction du présent Rapport de mission, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :
> Mr LOIGEROT Franck

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	X	-
Vide sanitaire accessible et visitable			X
Combles accessibles et visitables	X		
Toiture accessible et visitable			X
Bâtiment vide d'occupants		X	
Bâtiment vide de mobiliers		X	
Equipements en fonctionnement	X		

Parties non visitées, devant faire l'objet d'investigations approfondies après mise en œuvre de moyens par le donneur d'ordre :

Localisation	Parties du local	Raison	Moyens à mettre en œuvre
Néant	-		

Autres informations sur le déroulement de la mission :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : Ocuupé

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	RAT SOCOTEC N° 2011CCEANBCI004011 du 09/12/2020
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	RAT SOCOTEC N° 2504CCEAN - BI6010000001321 du 05/05/2025
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	RAT SOCOTEC N° 2510CCEAN - BI6010000001677 du 03/11/2025
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :
Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
PLAN Combles 1	PLAN Combles 1
PLAN Combles 2	PLAN Combles 2
PLAN BASE VIE	PLAN BASE VIE

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.
Successivement sont présentés :

> Les composants contenant de l'amiante (§ V.1),
> Les composants repérés sans amiante (§V.2)
> Les composants pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.3)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant où les protégeant.
En colonnes 1 et 5 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)	Quantité*2
Néant	-	-				

*1 : *N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)*
*2 : *La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail pour l'intervention et/ou le retrait du composant. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec le donneur d'ordre au préalable (par unité, par surface, par linéaire, par masse ou par volume). En l'absence d'indication du donneur d'ordre, la valeur sera déterminée au choix de l'opérateur de repérage.*

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-001	LOGIS DE L'ABESSE - Combles 1; LOGIS DE L'ABESSE - Combles 2	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…)	Calorifuge	P001 (LOGIS DE L'ABESSE - Combles 1)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 1; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 2; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 3; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 4; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 5	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Plâtre (Plafonds)	P002 (LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 3)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 1; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 2; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 3; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 4; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 5	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Plâtre (Murs)	P003 (LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 2; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 3; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 4	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle	Colle sous tapisserie	P004 (LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Salle de réunion	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Plâtre (Murs)	P005 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Salle de réunion)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Homme	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Plâtre (Murs)	P006 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Homme)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Homme	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Plâtre (Murs)	P007 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Homme)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Plâtre (Murs)	P008 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit mural	P009 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs,	Colle de faïence	P010 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE -	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
		poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de faïence		Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme)	
ZPSO-011	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de carrelage	Colle de plinthes	P011 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle de carrelage	Colle de carrelage + ragréage	P012 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-013	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Plâtre (Murs)	P013 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-014	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Revêtements de sols	Lino	P014 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-015	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse	Colle non bitumineuse	P015 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-016	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	P016 (LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

*1 : *N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)*

3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction concernés	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT

Conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier amiante – parties privatives» (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier technique amiante» (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. ».

2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

> Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
> Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la Santé Publique.

ANNEXE 1 -
FICHE D'IDENTIFICATION

1. PRELEVEMENTS

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P001	Identifiant: ZPSO-001 Description: Calorifuge	LOGIS DE L'ABESSE - Combles 1	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	09/04/2026	Absence d'amiante	
P002	Identifiant: ZPSO-002 Description: Plâtre (Plafonds)	LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 3	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	09/04/2026	Absence d'amiante	
P003	Identifiant: ZPSO-003 Description: Plâtre (Murs)	LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 2	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	09/04/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P004	Identifiant: ZPSO-004 Description: Colle sous tapisserie	LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 2	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	09/04/2026	Absence d'amiante	
P005	Identifiant: ZPSO-005 Description: Plâtre (Murs)	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Salle de réunion	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	09/04/2026	Absence d'amiante	
P006	Identifiant: ZPSO-006 Description: Plâtre (Murs)	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Homme	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	09/04/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P007	Identifiant: ZPSO-007 Description: Plâtre (Murs)	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Homme	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	09/04/2026	Absence d'amiante	
P008	Identifiant: ZPSO-008 Description: Plâtre (Murs)	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	09/04/2026	Absence d'amiante	
P009	Identifiant: ZPSO-009 Description: Enduit mural	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	09/04/2026	Absence d'amiante	
P010	Identifiant: ZPSO-010 Description: Colle de faïence	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	09/04/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P011	Identifiant: ZPSO-011 Description: Colle de plinthes	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	09/04/2026	Absence d'amiante	
P012	Identifiant: ZPSO-012 Description: Colle de carrelage + ragréage	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	09/04/2026	Absence d'amiante	
P013	Identifiant: ZPSO-013 Description: Plâtre (Murs)	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	09/04/2026	Absence d'amiante	
P014	Identifiant: ZPSO-014 Description: Lino	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	09/04/2026	Absence d'amiante	
P015	Identifiant: ZPSO-015 Description: Colle non bitumineuse	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	09/04/2026	Absence d'amiante	

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse	Photo
P016	Identifiant: ZPSO-016 Description: Ragréage	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	09/04/2026	Absence d'amiante	

2. COMPOSANTS

N° de composant	Localisation	Description	Justification
ZPSO-001	LOGIS DE L'ABESSE - Combles 1; LOGIS DE L'ABESSE - Combles 2	Calorifuge	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 1; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 2; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 3; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 4; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 5	Plâtre (Plafonds)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 1; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 2; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 3; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 4; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 5	Plâtre (Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 2; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 3; LOGIS DE L'ABESSE - Pièce 4	Colle sous tapisserie	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Salle de réunion	Plâtre (Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Homme	Plâtre (Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Homme	Plâtre (Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	Plâtre (Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	Enduit mural	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	Colle de faïence	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	Colle de plinthes	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Réfectoire / Sanitaire - Douches Homme	Colle de carrelage + ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° de composant	Localisation	Description	Justification
ZPSO-013	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	Plâtre (Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-014	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	Lino	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-015	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	Colle non bitumineuse	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-016	LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme	Ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

ANNEXE 2 -
PLANS / CROQUIS

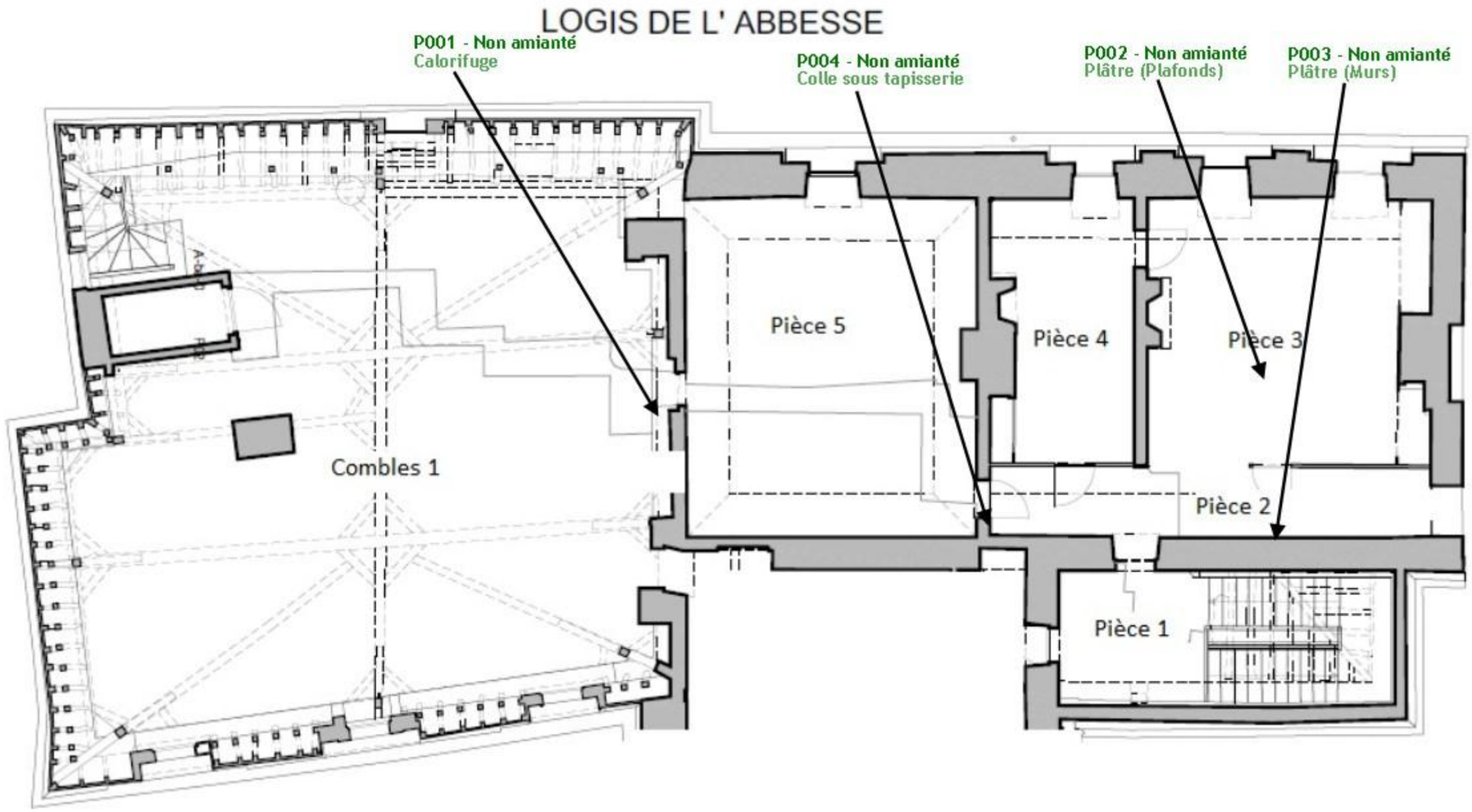


Planche de repérage technique

N° planche :1/3

Nom du plan :

PLAN Combles 1

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Angers
7 Rue Bouché Thomas - CS 50206
49002 ANGERS CEDEX 01

Adresse du bien :

Abbaye Royale de Fontevraud
Pl. des Plantagenets
(LOGGIS DE L'ABESSE, LOGGIS DES HOTES, ECHAFFAUDAGE)
49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE (France)

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2604CCEAN - BI6010000002103
Rédacteur : Jerome Houdayer
Date : 17/04/2026

Commentaires :

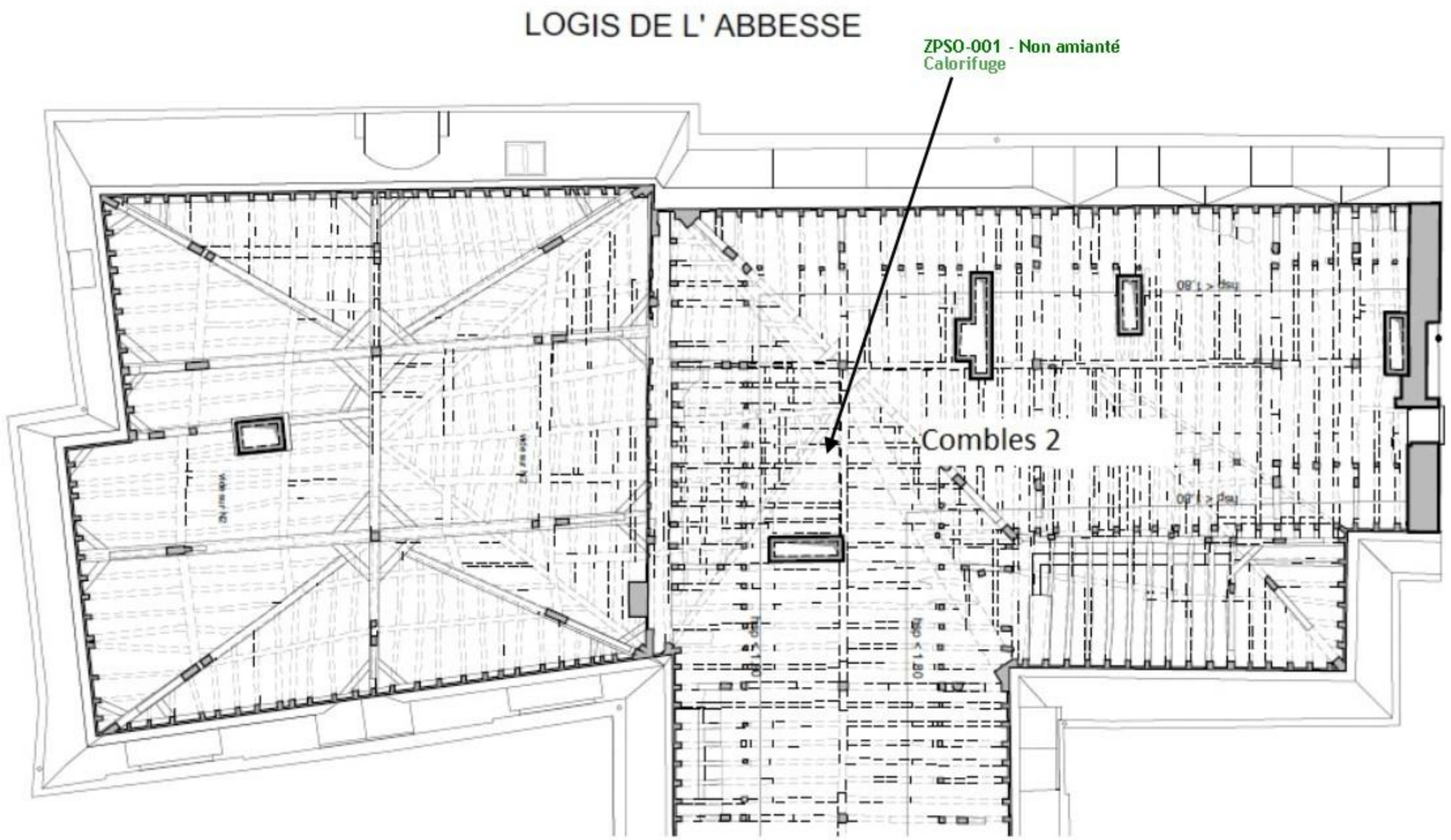


Planche de repérage technique

N° planche :2/3

Nom du plan :

PLAN Combles 2

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Angers
7 Rue Bouché Thomas - CS 50206
49002 ANGERS CEDEX 01

Adresse du bien :

Abbaye Royale de Fontevraud
Pl. des Plantagenets
(LOGGIS DE L'ABESSE, LOGGIS DES HOTES, ECHAFFAUDAGE)
49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE (France)

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2604CCEAN - BI6010000002103
Rédacteur : Jerome Houdayer
Date : 17/04/2026

Commentaires :

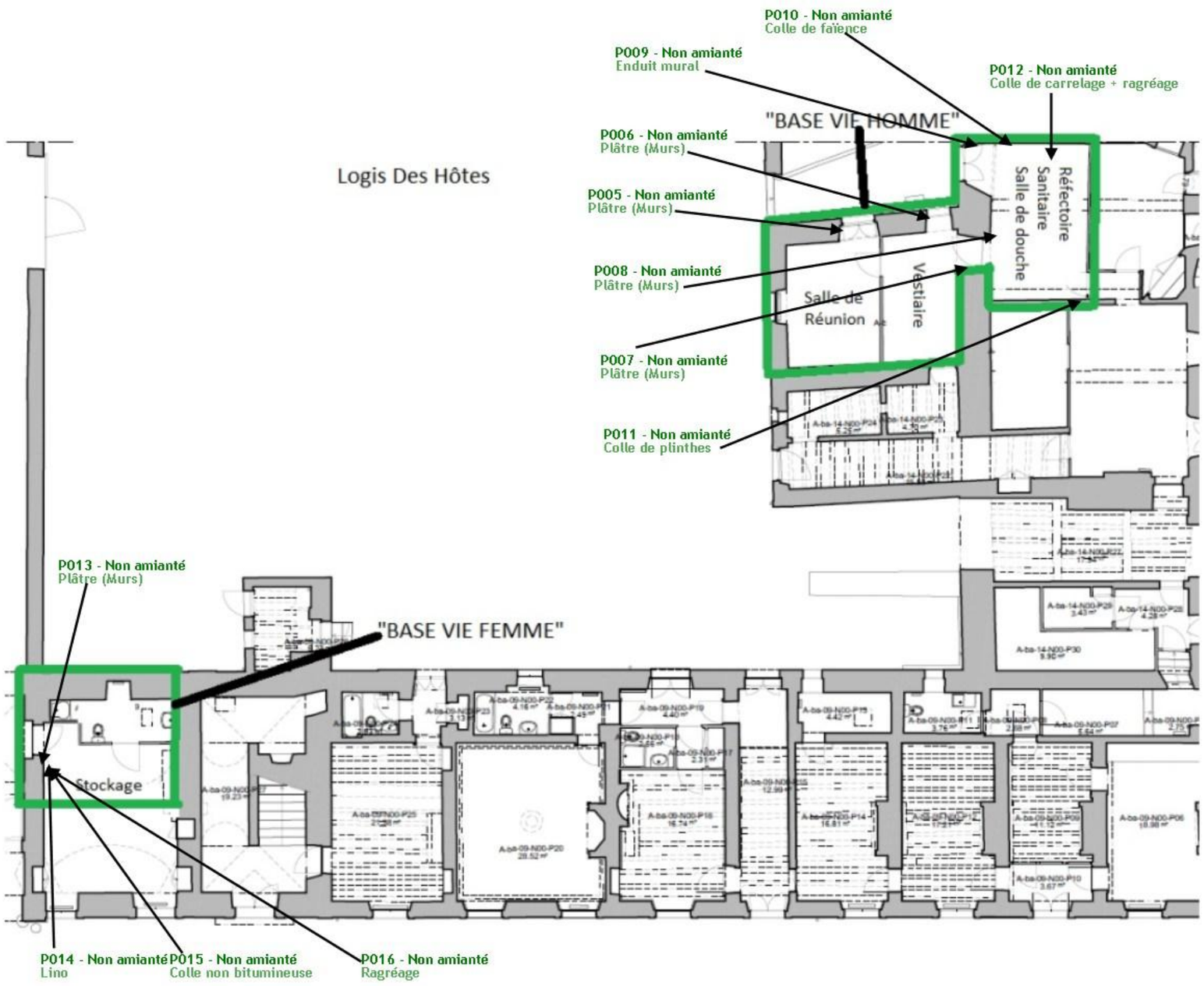


Planche de repérage technique

N° planche :3/3

Nom du plan :

PLAN BASE VIE

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Angers
7 Rue Bouché Thomas - CS 50206
49002 ANGERS CEDEX 01

Adresse du bien :

Abbaye Royale de Fontevraud
Pl. des Plantagenets
(LOGGIS DE L'ABESSE, LOGGIS DES HOTES, ECHAFFAUDAGE)
49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE (France)

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2604CCEAN - BI6010000002103
Rédacteur : Jerome Houdayer
Date : 17/04/2026

Commentaires :

ANNEXE 3 -
PV ANALYSES

SOCOTEC

7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tel : 0230821209
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6090

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-6822 EN DATE DU 16/04/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC ANGERS (CCEAN) 7 Rue Bouche Thomas 49000 Angers	Réf. Commande ITGA : IT1426-6822 Réf. Commande Client : FONTEVRAUD_1073

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 14/04/2026

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
ou
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2586	
Réf échantillon client : P001 - Calorifuge - LOGIS DE L'ABESSE - Combles 1		Description ITGA : Toile fibreuse blanche avec poussières / Matériau fibreux vert / **Matériau compact gris en faible quantité**	
1 Toile fibreuse blanche avec poussières non séparable + Matériau fibreux vert non séparable (1)	MOLP + META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 5 Nombre de supports d'analyse : 5	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EEG (6)
Matériau compact gris en faible quantité	---	Non analysé	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-6822 EN DATE DU 16/04/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2587	
Réf échantillon client : P002 - Platre (Plafonds) - LOGIS DE L'ABESSE - Piece 3		Description ITGA : **Peinture** / Matériau plâtreux blanc avec poussières	
Peinture	---	Non analysé	
1 Matériau plâtreux blanc avec poussières	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : EEG
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2588	
Réf échantillon client : P003 - Platre (Murs) - LOGIS DE L'ABESSE - Piece 2		Description ITGA : **Peinture** / Matériau plâtreux blanc / **Matériau beige en vrac**	
Peinture + Matériau beige en vrac	---	Non analysé	
1 Matériau plâtreux blanc	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par D. (4) Analyste : EEG
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2589	
Réf échantillon client : P004 - Colle sous tapisserie - LOGIS DE L'ABESSE - Piece 2		Description ITGA : Papier peint / Colle polymère jaune / **Matériau compact gris**	
1 (Papier peint non séparable) (1) + Colle polymère jaune non séparable + (Matériau compact gris)	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EEG (6)
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2590	
Réf échantillon client : P005 - Platre (Murs) - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Salle de reunion		Description ITGA : **Peinture** / Matériau plâtreux blanc avec poussières	
Peinture	---	Non analysé	
1 Matériau plâtreux blanc avec poussières	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EEG

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-6822 EN DATE DU 16/04/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2591	
Réf échantillon client : P006 - Platre (Murs) - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Homme		Description ITGA : **Peintures multiples** / Matériau plâtreux blanc	
Peintures multiples	---	Non analysé	
1 Matériau plâtreux blanc	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : EEG
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2592	
Réf échantillon client : P007 - Platre (Murs) - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Homme		Description ITGA : **Peintures multiples en vrac** / Matériau plâtreux blanc en vrac	
1 (Peintures multiples en vrac non séparable) + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : EEG (5)
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2593	
Réf échantillon client : P008 - Platre (Murs) - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Refectoire / Sanitaire - Douches Homme		Description ITGA : **Peintures multiples en vrac** / Matériau plâtreux blanc	
Peintures multiples en vrac	---	Non analysé	
1 Matériau plâtreux blanc	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : EEG
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2594	
Réf échantillon client : P009 - Enduit mural - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Refectoire / Sanitaire - Douches Homme		Description ITGA : Enduit beige en vrac hétérogène	
1 Enduit beige en vrac hétérogène	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EEG (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-6822 EN DATE DU 16/04/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2595	
Réf échantillon client : P010 - Colle de faience - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Refectoire / Sanitaire - Douches Homme		Description ITGA : **Matériau compact gris en faible quantité** / Colle blanche / **Couche plâtreuse blanche**	
Matériau compact gris en faible quantité + Couche plâtreuse blanche	---	Non analysé	
1 Colle blanche	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : EEG
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2596	
Réf échantillon client : P011 - Colle de plinthes - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Refectoire / Sanitaire - Douches Homme		Description ITGA : Colle grise hétérogène	
1 Colle grise hétérogène	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EEG
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2597	
Réf échantillon client : P012 - Colle de carrelage + ragreage - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Refectoire / Sanitaire - Douches Homme		Description ITGA : Ragréage gris hétérogène	
1 Ragréage gris hétérogène	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EEG
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2598	
Réf échantillon client : P013 - Platre (Murs) - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme		Description ITGA : **Peintures multiples en vrac** / Matériau plâtreux blanc en vrac	
1 (Peintures multiples en vrac non séparable) (1) + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EEG (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-6822 EN DATE DU 16/04/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2599	
Réf échantillon client : P014 - Lino - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme		Description ITGA : **Peintures multiples en faible quantité** / Revêtement souple gris / **Colle polymère jaune en faible quantité** / **Ragréage rose en faible quantité**	
Peintures multiples en faible quantité + Colle polymère jaune en faible quantité non séparable + Ragréage rose en faible quantité non séparable	---	Non analysé	
1 Revêtement souple gris	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EEG
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2600	
Réf échantillon client : P015 - Colle non bitumineuse - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme		Description ITGA : Colle polymère jaune en vrac / **Ragréage gris en vrac** / **Ragréage blanc en vrac**	
1 Colle polymère jaune en vrac non séparable + (Ragréage gris en vrac non séparable) + (Ragréage blanc en vrac non séparable) (1)	META (B) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EEG (5)
Réf dossier client : 2604CCEAN - BI6010000002103 - Abbaye Royale de Fontevraud Pl. des Plantagenets 49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE France ITC-VOATLY-285165		Réf échantillon ITGA : IT382604-2601	
Réf échantillon client : P016 - Ragreage - LOGIS DES HOTES - BASE VIE - Vestiaire Femme		Description ITGA : **Colle polymère jaune en faible quantité en vrac** / Ragréage rose en faible quantité en vrac / Ragréage gris en vrac hétérogène	
1 (Colle polymère jaune en faible quantité en vrac non séparable) + Ragréage rose en faible quantité en vrac non séparable + Ragréage gris en vrac hétérogène non séparable (1)	META (A) le 16/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : EEG (5)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
(4) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
(5) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(6) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1426-6822 EN DATE DU 16/04/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques

La (les) couches(s) demandée(s) ont fait l'objet de prises d'essai ciblées mais n'ont pas pu être séparées des couches identifiées entre parenthèses pour lesquelles la limite de détection n'est pas garantie.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

1.accréditation n° 1-6090

Validé par : Eline GARNIER Cheffe d'équipe

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ANNEXE 4 -
AUTRES DOCUMENTS

Néant

ANNEXE 5 -
CERTIFICAT DE COMPETENCES

CERTIFICAT

N° DTI/202009 - 004

Date d'émission: 24/05/2024

Certifie par la présente que :

JEROME HOUDAYER

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	20/10/2020	19/10/2027
Electricité	Etat des installations intérieures d'électricité	13/10/2020	12/10/2027
PLOMB	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	21/09/2020	20/09/2027
Termites métropole	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre-mer	01/10/2020	30/09/2027
DPE	Diagnostics de performance énergétique d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation et des attestations de prise en compte de la réglementation thermique	13/10/2020	12/10/2027
Amiante - avec mention	Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux et produits de la liste C, les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement	21/09/2020	20/09/2027
Amiante	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention	21/09/2020	20/09/2027

qui ont été réalisés par Socotec Certification France conformément :

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

ACCREDITATION N° 4-0085
PORTEE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Xavier Daniel, Directeur de la Certification

SOCOTEC Certification France - 13, cours Valmy 92977 PARIS LA DEFENSE - France – SAS au capital de 100 000€ - RCS Créteil 490 984 309 -www.socotec-certification-international.fr

ANNEXE 6 -
ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
Département Construction
Tour Ariane
5, Place des Pyramides
La Défense 9
92088 Paris La Défense Cedex

☎ **01 41 34 50 00**
01 41 34 55 00

N°ORIAS **07 001 037**
Site ORIAS **www.orias.fr**

Assurance et Banque

Votre contrat

Construction : Responsabilité civile professionnelle et exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
Client : **0010834120**

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME
N°SIREN : 479 076 838

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2026 au 01/01/2027.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.
Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.126-6 du code de la construction et de l'habitation.
Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-9 du code de la construction et de l'habitation.
Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.
Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.126-24 du code de la construction et de l'habitation.
Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 12/12/2025
POUR LA SOCIETE :

Mathieu GODART
Directeur Général Délégué d'AXA France

AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. **AXA France Vie** - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959RCS Nanterre. **AXA Assurances IARD Mutuelle** - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309.**AXA Assurances Vie Mutuelle** - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. **Juridica** -SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. **AXA Assistance France Assurances** - SA au capital de 31 275 660 €451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. **Entreprises régies par le Code des assurances.**